

# CQP – CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DES ACTIVITES GYMNIQUES

## PRESENTATION GENERALE DU DIPLOME

### PRESENTATION

- Le CQP Animateur des Activités Gymniques (RNCP 41426, date d'échéance de l'enregistrement : 27/10/2030) est un diplôme de niveau 3 qui constitue la première marche vers l'emploi et permet d'évoluer notamment vers le BPJEPS Activités Gymniques.
- Ce diplôme répond particulièrement aux situations de travail à temps partiel, occasionnel ou secondaire
- Ce diplôme permet d'animer et d'encadrer en autonomie contre rémunération jusqu'au premier niveau de compétition (niveau Fédéral B).
- Le CQP Animateur des Activités Gymniques comprend 3 options :
  - Acrobatique (AAGA)
  - Expression (AAGE)
  - Eveil Petite Enfance (AAGEPE)
- Le taux de réussite était de 94% en 2024 – 2025 et 88 % en 2023 – 2024.
- Le taux de présentation était 97% de 2024-2025
- L'insertion professionnelle dans l'activité des trois promotions précédentes est de 98% six mois après l'obtention de la certification et de 95% deux ans après l'obtention de la certification.

### OBJECTIFS

- Préparation et animation de séances d'initiation dans les activités gymniques de l'option choisie
- Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

### CONTENUS

- Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à des séances d'initiation
  - Construction de séances d'initiation
  - Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation
- Accueil des participants à une séance d'initiation
- Animation d'une séance d'initiation
  - Mise en sécurité des participants et des tiers
  - Réalisation d'une évaluation d'une séance

### LA FORMATION EN RESUME

- **Durée :**
  - Option Acrobatique : **150 heures** de formation en organisme de formation et **50 heures** d'alternance en structure professionnelle
  - Option Expression : **150 heures** de formation en organisme de formation et **50 heures** d'alternance en structure professionnelle
  - Option Eveil pour la Petite Enfance : **120 heures** de formation en organisme de formation et **40 heures** d'alternance en structure professionnelle
- **Dates :** Octobre 2026 à Juin 2027
- **Webinaire d'information en visionfrence :**
  - Lundi 01 juin 2026 de 13h à 14h
  - Jeudi 18 juin 2026 de 12h30 à 13h30
- **Lien au formulaire :** [CLIQUEZ ICI](#)
- *Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles.<sup>1</sup>*

- Information des publics et promotion des activités
- Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Communication
- Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives
- Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives

L'Académie France Gymnastique a été habilité par l'OCS Sport pour former et organiser les épreuves du CQP Animateur des Activités Gymniques et a décidé de proposer cette formation dans les régions mentionnées sur les pages suivantes.

## MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

### PUBLICS CIBLES

- Tout public

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap (justificatif médical à fournir)

### PREREQUIS

- Avoir 16 ans révolus au premier jour de formation (au 01 octobre 2026)
- Être titulaire du diplôme PSC ou équivalent (AFPS, SST, ...)
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de l'option Acrobatique ou Expression
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance pour l'option Eveil pour la Petite Enfance
- Répondre, obligatoirement, aux exigences d'honorabilité prévues dans le code du sport (Article L.212-9 et L.322-1 du Code du Sport)

### FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les formations proposées par l'Académie France Gymnastique sont éligibles aux financements des OPCO.

### INSCRIPTIONS

Au plus tard le **05 juillet 2026**,

Connectez-vous à votre espace licencié sur [ffgym.fr](http://ffgym.fr), puis inscrivez-vous sur FormaGym

Dossier d'inscription obligatoire à adresser avant le **10 juillet 2026**, par mail : [cqp@ffgym.fr](mailto:cqp@ffgym.fr)

*Délai de traitement : 3 semaines*

**04 stagiaires minimum** par session ouverte.

*L'Académie se réserve le droit d'annuler la formation en fonction du nombre d'inscrits. Si le nombre d'inscrits maximum est atteint, il pourra d'être sur liste d'attente ou d'être reporté sur un autre lieu de formation.*

### TARIFS

- **Frais de dossier : 120 €**
- **Frais pédagogiques** (incluant formation, FOAD et épreuves de certification initiales)
  - Option Acrobatique : **2 685,00€**
  - Option Expression : **2 685,00€**
  - Option Eveil Petite Enfance : **2 148,00€**
- **Frais de rattrapage :**
  - **120 € / par épreuve**

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure / du participant. Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO.

En fonction du statut du stagiaire différents dispositifs sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF (Compte Personnel de Formation)
- France Travail
- Conseil Régional / Conseil Départemental
- Dispositif SESAME
- Financement personnel ou club

### CONTACT

[meriem.fellah@ffgym.fr](mailto:meriem.fellah@ffgym.fr)

Référente handicap :  
[alexandra.guiton@ffgym.fr](mailto:alexandra.guiton@ffgym.fr)

## CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves de certification.

Sous réserve de pouvoir répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation, le candidat en situation de handicap pourra se voir proposer différents aménagements, adapté à son handicap, lors d'un entretien (avec le référent handicap).

# ORGANISATION PEDAGOGIQUE

## POSITIONNEMENT

Le positionnement réalisé à distance est un temps important et obligatoire dans la formation. Il s'agit du premier contact entre vous et les différents acteurs de la formation.

Ce temps d'échanges doit se faire avec un représentant de votre structure de stage (représentant légal et/ou tuteur). Cela permet de répondre à l'ensemble de vos questions et aussi de déterminer votre parcours individualisé de formation.

Ce positionnement comporte deux étapes :

- Une vidéo de présentation et d'organisation de la formation CQP
- L'entretien individuel (30 minutes)

## CALENDRIER DE FORMATION

- **Webinaire d'information** : 01 juin et 18 juin 2026
- **Positionnement** : entre fin août et octobre 2026
- **1er module de formation** : octobre/novembre 2026
- **Vérification des EPMS** : entre octobre et novembre 2026
- **Fin de la formation** : entre fin avril 2026 et fin mai 2027

## ALLEGEMENTS DE FORMATION, DISPENSES ET EQUIVALENCES D'EPREUVES

- Allègements :
  - Les personnes titulaires d'un ou des diplômes suivants peuvent faire l'objet d'allègements de formation lors du positionnement. Est entendu par « allègement » une réduction de volume horaire de formation à suivre. Attention l'allègement ne dispense pas de l'épreuve de certification finale :
    - *Animateur Fédéral à compter de 2017 : allègements possibles dans l'option suivie pour l'Animateur et choisie pour le CQP AAG*
    - *CQP obtenu à compter de 2023 : allègements possibles dans l'option choisie*
- Equivalences :
  - Les personnes titulaires d'un autre diplôme CQP de la branche du sport peuvent faire l'objet d'une équivalence d'un ou plusieurs blocs de compétences transversaux du CQP AAG. Ces équivalences sont prévues dans les textes officiels du CQP AAG et permettent aux candidats de disposer d'équivalence sur le BC4 et/ou BC5.

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Formation ouverte à distance (FOAD)

## MOYENS TECHNIQUES

- Echanges avec les participants
- Cas pratiques
- Mise en situation / alternance
- PowerPoint

## METHODE D'EVALUATIONS

- Mise en situation pédagogique
- Entretiens
- Dossiers
- Evaluation formatives en centre de formation.

## FORMATEURS

- Formateurs habilités par l'ACADEMIE

**NOUVELLE-AQUITAINE**

**Option Acrobatique**

Positionnement : le 04 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 05 octobre 2026 à BOULAZAC

FOAD du 01 octobre 2026 au 01 février 2027

VISIOCONFERENCE Du 05 octobre 2026 au 15 novembre 2026

Stage 1 BOULAZAC (24) du 05 au 09 octobre 2026

Stage 2 BOULAZAC (24) du 19 au 23 octobre 2026

Stage 3 LA TESTE DE BUCH (33) du 16 au 20 novembre 2026

Stage 4 LA TESTE DE BUCH (33) du 22 au 25 février 2027

Certification dossiers A distance du 01 au 05 février 2027

Certifications pédagogique: LA TESTE DE BUCH (33) Le 26 février 2027

**Option Eveil Petite Enfance**

Positionnement : le 06 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 14 octobre 2026 à POITIERS

FOAD du 01 octobre 2026 au 01 février 2027

VISIOCONFERENCE entre octobre 2026 et décembre 2026 (à confirmer)

Stage 1 POITIERS (86) du 14 au 18 octobre 2026

Stage 2 TERVES (79) du 10 au 13 décembre 2026

Stage 3 BORDEAUX (33) (à confirmer) du 18 au 21 février 2027

Stage 4 TERVES (79) du 09 au 11 avril 2027

Certification dossiers BORDEAUX (33) (à confirmer) du 18 au 21 février 2027

Certifications pédagogiques Lieu à définir Fin mai ou début juin 2027 (dates à définir)

**ILE-DE-FRANCE**

**Option Acrobatique**

Positionnement : le 06 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 18 octobre 2026 à CHELLES

FOAD Entre octobre 2026 et février 2027 (à confirmer)

VISIOCONFERENCE entre octobre 2026 et décembre 2026

Stage 1 CHELLES (77) du 18 au 22 octobre 2026

Stage 2 CHELLES (77) du 26 au 30 décembre 2026

Stage 3 CHELLES (77) du 07 au 11 février 2027

Stage 4 CHELLES (77) du 04 au 08 avril 2027

Certification dossiers A distance A définir

Certifications pédagogique: CHELLES (77) Les 09 et 10 avril 2027

**Option Eveil Petite Enfance**

Positionnement : le 21 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 19 octobre 2026

FOAD du 01 octobre 2026 au 01 février 2027

VISIOCONFERENCE du 24 octobre 2026 au 15 février 2027

Stage 1 MENNECY OU CLAMART du 19 au 23 octobre 2026

Stage 2 MENNECY OU CLAMART du 21 au 23 décembre 2026

Stage 3 MENNECY OU CLAMART du 08 au 12 février 2027

Stage 4 MENNECY OU CLAMART du 05 au 07 avril 2027

Certification dossiers A distance du 01 au 05 février 2027 et entre le 29 mars 2027 au 02 avril 2027

Certifications pédagogique: MENNECY CLAMART OU Entre le 06 et 09 mai 2027

**ILE-DE-FRANCE**

**Option Expression**

Positionnement entre le 12 et 20 septembre 2026  
en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 17 octobre 2026 à EVRY

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	entre le 22 octobre 2026 et le 16 février 2027	
Stage 1	EVRY (91)	du 17 au 19 octobre 2026
Stage 2	EVRY (91)	du 19 au 23 décembre 2026
Stage 3	EVRY (91)	du 17 au 21 février 2027
Stage 4	EVRY (91)	du 12 au 16 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Du 22 au 26 mars 2027
Certifications pédagogiques	EVRY (91)	les 17 et 18 avril 2027

**CENTRE VAL DE LOIRE**

**Option Acrobatique**

Positionnement : le 29 août 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 19 octobre 2026 à OLIVET

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	du 19 octobre 2026 au 23 avril 2027	
Stage 1	OLIVET (45)	du 19 au 23 octobre 2026
Stage 2	BOURGES (18)	du 20 au 22 février 2027
Stage 3	BOURGES (18)	du 23 au 26 février 2027
Stage 4	SAINT DENIS EN VAL (45)	du 19 au 23 avril 2027
Certification dossiers	SAINT DENIS EN VAL (45)	les 24 et 25 avril 2027
Certifications pédagogiques	SAINT DENIS EN VAL (45)	Les 24 et 28 avril 2027

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**Option Acrobatique**

Positionnement : le 17 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 21 octobre 2026 à BESANCON

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	Entre le 01 novembre 2026 et le 31 janvier 2027	
Stage 1	BESANCON (25)	du 21 au 25 octobre 2026
Stage 2	BESANCON (25)	du 09 au 13 décembre 2026
Stage 3	LONS LE SAUNIER (39)	du 17 au 21 février 2027
Stage 4	BESANCON (25)	du 12 au 16 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Entre le 01 et 05 février 2027 (BC5) Entre le 08 et 12 mars 2027 (BC1-BC4)
Certifications pédagogiques	BESANCON (25)	du 16 et 17 avril 2027

**AUVERGNE RHONE-ALPES**

**Option Acrobatique**

Positionnement : le 14 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 19 octobre 2026 à LYON

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	les 12, 19 novembre 2026 et 14 janvier 2027	
Stage 1	LYON (69)	du 19 au 23 octobre 2026
Stage 2	CUSSET (03)	du 07 au 11 décembre 2026
Stage 3	CLERMONT-FERRAND (63)	du 15 au 19 février 2027
Stage 4	CHASSIEU (69)	du 12 au 16 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Entre le 01 au 05 février 2027 (BC5) Entre le 08 au 12 mars 2027 (BC1-BC4)
Certifications pédagogiques	CHASSIEU (69)	du 16 au 17 avril 2027

## AUVERGNE RHONE-ALPES

### Option Expression

Positionnement : le 14 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 19 octobre 2026 à LYON

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	les 12, 19 novembre 2026 et 14 janvier 2027	
Stage 1	LYON (69)	du 19 au 23 octobre 2026
Stage 2	CHAMBERY (73)	du 07 au 11 décembre 2026
Stage 3	VOIRON ((38)	du 15 au 19 février 2027
Stage 4	CHAMBERY (73)	du 12 au 16 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Entre le 01 et 05 février 2027 (BC5) Entre le 08 et 12 mars 2027 (BC1-BC4)
Certifications pédagogiques	CHAMBERY (73)	du 16 et 17 avril 2027

### Option Eveil Petite Enfance

Positionnement : le 14 septembre 2026 en visioconférence

Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) :  
Le 19 octobre 2026 à LYON

FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	les 12, 19 novembre 2026 et 14 janvier 2027	
Stage 1	LYON (69)	du 19 au 23 octobre 2026
Stage 2	CUSSET (03)	du 09 au 12 décembre 2026
Stage 3	LYON (69)	du 16 au 19 février 2027
Stage 4	SAINT-ETIENNE (42)	du 12 au 14 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Entre le 01 et 05 février 2027 (BC5) Entre le 08 et 12 mars 2027 (BC1-BC4)
Certifications pédagogiques	LYON (69)	les 04 et 05 mai 2027

Pays de la Loire		
Option Acrobatique		
Positionnement : le 21 ou 24 septembre 2026 en visioconférence		
Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) : le 02 novembre 2026 à LE FENOULLER		
FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 janvier 2027	
VISIOCONFERENCE	du 12 au 16 octobre 2026	
Stage 1	LE FENOULLER (85)	du 02 au 06 novembre 2026
Stage 2	LE FENOULLER (85)	du 07 au 11 décembre 2026
Stage 3	LE FENOULLER (85)	du 25 au 29 janvier 2027
Stage 4	LE FENOULLER (85)	du 08 au 12 mars 2027
Certification dossiers	A distance	le 08 mars 2027
Certifications pédagogiques:	LE FENOULLER (85)	Les 07 et 17 avril 2027

Martinique/Guadeloupe *		
Option Expression		
Positionnement : le 05 septembre 2026 en visioconférence		
Vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP): le 23 octobre 2026		
FOAD	du 01 octobre 2026 au 01 février 2027	
VISIOCONFERENCE	Le 07 novembre 2026 et 09 janvier 2027	
Stage 1	FORT DE FRANCE (97)	du 22 au 25 octobre 2026
Stage 2	Lieu à définir	du 26 au 29 décembre 2026
Stage 3	FORT DE FRANCE (97)	du 05 au 07 février 2027
Stage 4	Lieu à définir	du 02 au 04 avril 2027
Certification dossiers	A distance	Le 11 avril 2027
Certifications pédagogiques:	Martinique ou Guadeloupe	le 10 avril 2027

\*Sous réserve d'habilitation de l'OCSPORT

# FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION CQP AAG Pièces complémentaires 2026-2027

Connectez-vous à votre espace licencié sur [ffgym.fr](http://ffgym.fr) puis effectuez votre inscription sur [FORMAGYM](http://FORMAGYM) **au plus tard le 05 juillet 2026**

Et adressez, les documents suivants **en un seul fichier (pdf) mentionnant le nom, prénom du stagiaire** à [cqp@ffgym.fr](mailto:cqp@ffgym.fr) **avant le 10 juillet 2026**

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

## Votre identité

NOM de naissance :

NOM d'épouse :

Prénom :

Adresse postale complète pour l'envoi du diplôme :

Téléphone :

Mail :

Structure d'appartenance (club) :

Mode de financement de la formation envisagé :

<input type="checkbox"/>	Photocopie pièce d'identité : Carte d'identité (recto verso) - Passeport - carte de résident ou de séjour en cours de validité - permis de conduire français sécurisé délivré après le 16 septembre 2013
<input type="checkbox"/>	Cas particulier d'un mineur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce justificative d'identité du mineur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté),</li> <li>• Pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale/jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur),</li> <li>• Une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée (cf annexe jointe)</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Certificat médical optionnant <b>impérativement</b> « <b>non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques</b> » datant de moins de 6 mois (au premier jour de la formation, soit après le 01 mai 2026)
<input type="checkbox"/>	Diplôme de Premiers Secours Citoyen (anciennement PSC1) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou SST (recyclage annuel à jour) <b>Tous les diplômes de secourisme ne sont pas reconnus comme équivalent au PSC.</b>
<input type="checkbox"/>	Pour les options Acrobatiques et Expression : fournir OBLIGATOIREMENT une attestation de PRATIQUE PERSONNELLE (en tant que gymnaste) d'au minimum 100h dans une activité gymnique de l'option (Annexe 1, page 7).
<input type="checkbox"/>	Pour l'option Eveil Petite Enfance, fournir OBLIGATOIREMENT une attestation de PRESENCE d'au minimum 30 séances d'Eveil Gymnique (Annexe 2, page 8)
<input type="checkbox"/>	Attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés FFG)
<input type="checkbox"/>	Copie du diplôme du tuteur si celui-ci est identifié (2 ans d'expérience professionnelle + Diplôme requis : BEES 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup> degré - DEJEPS - DESJEPS - BPJEPS AG- CQP AAG - Licence STAPS donnant les prérogatives pour encadrer les activités gymniques)
<input type="checkbox"/>	Personne en situation de handicap (sous réserve de pouvoir répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation) - <b>Justificatif à fournir</b> : certificat médical, notification de décision de MDPH, photocopie du protocole PPS (projet personnalisé de scolarité) <i>Indiquer votre demande d'aménagement:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Demande d'aménagement en formation</li> <li><input type="checkbox"/> Demande d'aménagement aux épreuves de certification</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	Frais de dossier de 120,00 € à régler par carte bancaire, par virement (RIB sur demande, référence à indiquer CQP 2027 + NOM du candidat)

### **Option(s) choisie(s) :**

- AAGA : Activités Gymniques Option Acrobatique  
 AAGE : Activités Gymniques Option Expression  
 AAGEPE : Activités Gymniques Option Eveil Petite Enfance

### **Lieu(x) de formation choisi(s) :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ile-de-France<br><input type="checkbox"/> Auvergne-Rhône-Alpes<br><input type="checkbox"/> Bourgogne-Franche-Comté<br><input type="checkbox"/> Martinique/Guadeloupe | <input type="checkbox"/> Nouvelle-Aquitaine<br><input type="checkbox"/> Centre-Val de Loire<br><input type="checkbox"/> Pays de la Loire |
|---|--|

Les informations recueillies dans ce dossier de candidature sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Gymnastique pour permettre une analyse de la session de formation CQP 2026-2027. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à une analyse interne et au suivi de cohorte demandés dans le cadre des habilitations de formation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Académie France Gymnastique

# AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS ENTRANTS EN FORMATION CQP AAG 2026-2027

Je soussigné/nous soussignés, .....

agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur :

Nom, Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° Sécurité Sociale : .....

Mutuelle : nom, adresse et téléphone : .....

.....

- l'autorise/l'autorisons à participer, tout au long de la saison sportive **2026-2027**, à la formation CQP et le convoquer tout le long de la formation en lien avec son Plan Individuel de Formation ainsi que, le cas échéant, toutes activités touristiques, culturelles, de loisirs et sportives organisées par l'Académie France Gymnastique dans le cadre des dites formations, **sous la responsabilité de cadres majeurs**.

En cas d'accident, les responsables de l'Académie France Gymnastique s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- j'accepte/ nous acceptons que mon/notre enfant ..... soit hospitalisé/e en cas d'urgence et

- j'autorise/nous autorisons les responsables de l'Académie France Gymnastique à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet

Les responsables de l'Académie France Gymnastique remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant

## Informations à caractère d'urgence

**Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS ».**

Groupe sanguin : .....

Allergies : .....

Contre indications médicamenteuses : .....

Problèmes médicaux à caractère d'urgence : .....

Traitements réguliers : .....

Directives médicales en cas d'urgence : .....

## Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile des parents : .....

N° de téléphone du travail de la mère : ..... N° de mobile : .....

N° de téléphone du travail du père : ..... N° de mobile : .....

Nom et n° de téléphone d'une personnes susceptible de prévenir les parents rapidement : .....

.....

Nom, adresse et n° du téléphone du médecin traitant : .....

.....

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

## Obligatoire pour les options Acrobatique et Expression

### Annexe 1 : Attestation de PRATIQUE PERSONNELLE

Cette attestation (pouvant aussi être établie sur papier à en-tête de la structure) doit être signée par le Président de l'association dans laquelle vous avez pratiqué une activité gymnique de l'option choisie.

Je soussigné(e) : ....., Président(e) de.....

Certifie que (NOM Prénom du stagiaire) : .....

Né(e) le : ..... À.....

Demeurant :  
.....

Ville ..... Code Postal .....

#### a pratiqué :

Nature de l'activité gymnique pratiquée :  
.....

Du (jour/mois/année) : ..... Au (jour/mois/année) : .....

Volume horaire hebdomadaire :  
.....

Nombre total d'heures effectuées au total : .....

#### a pratiqué :

Nature de l'activité gymnique pratiquée :  
.....

Du (jour/mois/année) : ..... Au (jour/mois/année) : .....

Volume horaire hebdomadaire : .....

Nombre total d'heures effectuées au total : .....

#### Structure dans laquelle s'est déroulée la pratique

Nom de la structure  
.....

Adresse de la structure.....

Ville ..... Code Postal .....

Fait à : ..... Le : .....

Cachet de l'association et signature du président :  
Précédés de l'option manuscrite : "j'atteste sur  
l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans  
cette attestation " \*.

\* Indiquer l'option manuscrite : " j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation ".

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. "Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques." (Code pénal, article 441-1).

## **Obligatoire pour l'option Eveil Petite Enfance**

### **Annexe 2 : Attestation de PRESENCE sur 30 séances d'Eveil gymnique**

Cette attestation (pouvant aussi être établie sur papier à en-tête de la structure) **doit être signée par le président de l'association** dans laquelle vous avez été présent lors de séances d'éveil gymnique pour la Petite Enfance.

Je soussigné(e) : ....., Président(e) de .....

Certifie que (NOM Prénom du stagiaire) :

.....

Né(e) le : ..... À .....

Demeurant

.....

Ville ..... Code Postal .....

#### **a assisté à des séances d'éveil gymniques pour la petite enfance :**

Du (jour/mois/année) : ..... Au (jour/mois/année) : .....

Volume horaire hebdomadaire :

.....

Nombre total d'heures effectuées :

.....

#### **a assisté à des séances d'éveil gymniques pour la petite enfance :**

Du (jour/mois/année) : ..... Au (jour/mois/année) : .....

Volume horaire hebdomadaire :

.....

Nombre total d'heures effectuées :

.....

#### **a assisté à des séances d'éveil gymniques pour la petite enfance :**

#### **Structure dans laquelle s'est déroulée la pratique**

Nom de la structure

.....

Adresse de la structure .....

Ville ..... Code Postal .....

Fait à : ..... Le .....

Cachet de l'association et signature du président :  
précédés de l'option manuscrite : " j'atteste sur  
l'honneur l'exactitude des renseignements fournis  
dans cette attestation\* ".  
  
.....

\* Indiquer l'option manuscrite : " j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation ".

*Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.*

*Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. "Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques." (Code pénal, article 441-1).*